

Position concernant les infrastructures techniques

« Infrastructures techniques performantes, mobilité intelligente et approvisionnement assuré »

La Suisse possède l'un des meilleurs réseaux d'infrastructures au monde. Grâce à lui, notre économie est saine et notre société fonctionne bien. Néanmoins, il atteint de plus en plus les limites de ses capacités. L'excellence des infrastructures de transports, d'énergie et de télécommunications doit dès lors être maintenue. L'utilisation doit être plus efficace et si nécessaire des développements doivent être effectués. Nous avons besoin de solutions reliant tous les moyens de transport, l'énergie et l'aménagement du territoire.

En guise de complément aux factsheets « Infrastructures optimales¹ » et « Politique énergétique et climatique durable² » du PLR.Les Libéraux-Radicaux suisse, le parti cantonal met les accents suivants dans les domaines de compétence du canton de Berne.

1. Mobilité intelligente

La mobilité sera à l'avenir aussi multiple que l'est le canton de Berne. Il faut donc promouvoir de raisonnables combinaisons entre les transports publics, les transports motorisés individuels et le trafic lent. La réflexion concernant la politique des transports doit être poursuivie : une stratégie de la mobilité et un développement ciblé de la route et du rail sont nécessaires en vue de renforcer les infrastructures existantes et d'avancer sur la voie menant en matière de mobilité à des solutions intelligentes et efficaces.

Le PLR du canton de Berne s'engage pour que

- les remarquables infrastructures actuelles en matière de transport soient maintenues par un entretien adéquat,
- les projets en cours (gare de Berne, route d'accès à l'Emmental, aménagement routier en Haute-Argovie, contournement autoroutier de Bienne, contournement sur et après la rive droite du lac de Thoune) soient rapidement menés à terme,
- la mobilité intelligente et efficiente (Smart Mobility) soit encouragée,
- les modèles modernes d'aménagement du temps de travail soient encouragés, de manière à mieux répartir les flux de trafic sur la route et le rail,
- pour chaque offre de mobilité, la vérité des coûts soit mieux établie,

1

https://www.plr.ch/fileadmin/documents/fdp.ch/pdf/FR/Positions/Papiers_de_position/Environnement_Transports_Energie_et_Communication/Factsheets/2017_FAC_Infrastruktur_f.pdf

2

https://www.plr.ch/fileadmin/documents/fdp.ch/pdf/FR/Positions/Papiers_de_position/Environnement_Transports_Energie_et_Communication/Factsheets/2017_FAC_Energie_f.pdf

- la cadence horaire est augmentée dans le domaine des transports publics partout où la demande le justifie et où, par conséquent, l'amélioration des infrastructures ainsi induite est rentable,
- l'ordre de priorité des projets en matière de transport et des suppressions de goulets d'étranglement soit fixé en fonction de critères de croissance.

2. Alimentation énergétique fiable

Sans énergie, rien ne fonctionne. L'approvisionnement de la population et de l'économie en énergie doit être assuré en tout temps. Le canton de Berne dispose d'une infrastructure énergétique sûre, fiable et prête pour une alimentation toujours plus décentralisée. L'utilisation du potentiel énergétique est optimisée et les émissions de CO₂ sont réduites.

Le PLR du canton de Berne s'engage pour que

- l'assainissement énergétique du parc immobilier continue à être encouragé via des normes d'efficacité énergétique et des incitations fiscales,
- l'utilisation et la promotion des énergies renouvelables soient favorisés par la mise en place de conditions-cadres cantonales,
- formation et recherche soient orientées de manière à permettre au canton de Berne de devenir un site d'innovation dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique,
- la diffusion d'appareils de gestion et de mesure intelligents (Smart Meters) soit accélérée,
- qu'un modèle de redevance hydraulique flexible et proche du marché soit introduit et que les coûts fixes de la force hydraulique soient réduits, pour la renforcer au sein d'un marché âpre,
- la construction et l'extension d'installations produisant de l'énergie en toute indépendance économique soient encouragées,
- des conditions-cadres soient créées en vue d'un approvisionnement sûr et que les compétences des divers acteurs soient fixées,
- dans le canton de Berne, les projets de force hydraulique qui sont intéressants au plan économique, et en particulier le projet Triftsee, soient rapidement réalisés.
- aucun interdit technologique et aucune obligation technologique ne soient promulgués,
- le développement et l'adaptation de l'infrastructure intelligente du réseau électrique ainsi que la stabilité du réseau soient soutenus.

3. Réseaux de communications à haute performance

Des réseaux de communication à haute performance et fiables sont au cœur d'une société et d'une économie digitalisées. Tout doit être entrepris pour que ces réseaux puissent être développés rapidement. Des réseaux de communication bien développés soulagent aussi les infrastructures en matière de transport, car elles facilitent la possibilité du travail digitalisé en tout lieu.

Le PLR du canton de Berne s'engage pour que

- de bonnes conditions-cadres sont créées en vue d'une extension rapide des réseaux de fibres optiques et mobiles,
- la procédure en autorisation de construire pour l'extension du réseau (oppositions, octroi des autorisations, etc.) soit accélérée et simplifiée,
- pour autant que le droit supérieur le permette, la création de zones communales interdisant les antennes soit réduite.

C'est de manière délibérée que ni l'aménagement du territoire, qui offre pourtant d'importantes conditions-cadres en matière de mobilité et d'approvisionnement énergétique, ni les mesures d'infrastructures entrant dans les compétences de la Confédération ne sont pas traités dans le présent document.